



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE 10 NOVEMBRE 2022 À
18H00 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire suppléant, Patrick Mathieu ;

Messieurs les conseillers David Veilleux, Kevin Pomerleau et Vincent Roy.

Sont également présents :

Mélissa Rodrigue, greffière adjointe.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Mathieu, maire suppléant.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de dérogation mineure au 222, 181^e Rue
4. Période de question
5. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Patrick Mathieu, maire suppléant, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2022-11-7553 Il est proposé par David Veilleux, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que corrigé.

3. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 222, 181^e Rue

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 2016-341, présentée pour la propriété du lot 6 496 148, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce, à l'intérieur de la zone 307-I ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise une dérogation à l'article 99, alinéa 3 du règlement de zonage 2016-341 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est faite afin d'autoriser une marge de recul latérale d'un bâtiment accessoire à 1,8 mètre, alors que la norme prescrite est de 3 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été présentée au Comité consultatif en urbanisme et que celui-ci a émis sa recommandation qui a été présentée au conseil de Ville ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette demande a été affiché à l'hôtel de Ville et publié sur le site internet de la Ville le 25 octobre 2022 ;

R-2022-11-7554 **IL** est proposé par David Veilleux, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Beauceville accepte la demande de dérogation mineure.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE





Ville de Beauceville

N° 4734

R-2022-11-7555 IL est proposé par Vincent Roy appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

PATRICK MATHIEU, Maire suppléant

MÉLISSA RODRIGUE, Greffière adjointe

